



Transition de saison

Nous arrivons au terme de l'exercice 2010, et déjà se profile le début d'année. C'est le temps des fêtes de Noël où l'on aspire à un peu de quiétude, de sérénité, En effet, tant de luttes, de changements continuels, nous sommes tous éprouvés, C'est avec impatience à présent que nous guettons le temps du retour au foyer.

Au plan syndical également la période a été fatigante, que de combats menés ! Contre l'injustice de la réforme des retraites, très tôt nous nous sommes élevés. Combien de manifestations, d'interventions, de débats, par la CGT organisés, A la DGFIP, le syndicat CGT Fin.Pub.67, aux vieux SNADGI et SNT a succédé.

Les agressions continues perpétrées par le patronat, et le fric, sur les salariés Ne laissent guère de répit aux militants, qui en permanence doivent œuvrer, Afin de ne pas se laisser dépouiller, au travail comme au niveau de la santé, L'avenir de notre société est en jeu, ensemble luttons donc contre les inégalités.

L'année 2011 à venir ne sera pas moins chargée, car rien n'est figé, fixé, ficelé. Des élections professionnelles pour la fin de l'automne, déjà sont programmées, Cher(e)s adhérent(e)s, militant(e)s, sympathisant(e)s, à nous de les préparer. Mais avant, la Cigogne vous souhaite un joyeux Noël et une heureuse année !

Les Cigogneaux de la CGT Finances Publiques du Bas-Rhin.

Réunions informelles.

Lors du premier CTPD fleuve à la DRFIP67* l'ensemble des protagonistes ont convenu de tenir une réunion informelle le 14 décembre à 14h00.

Cette réunion était consécutive à une demande de la CGT et devait permettre de clarifier tout un tas de questions quant aux pratiques syndicales, à la diffusion de l'information, l'accès aux services, mais aussi à harmoniser un certain nombre de pratiques en matière de RH. Les problématiques les plus brûlantes tournent actuellement autour de la prise en compte des délais de route des agents en mission (stages à Paris, Nancy, etc.)

Le SNUI et la CGT et les représentants de la direction étaient ponctuels au rendez-vous. Nous avons appris que les représentants de FO, de la CFDT et de la CFTC se sont abstenus, faute de convocation écrite.

La preuve était faite de l'extrême utilité de mettre les pratiques à plat.

Les questions ayant trait aux scories de l'ancienne filière fiscale ont pu être réglées. Il a notamment été convenu de confier la gestion du reliquat de la caisse de décès à la MAI.

Pour le reste on attendra la nouvelle réunion qui a été fixée au 14 janvier.

Les agents attendront un mois de plus pour qu'on règle leurs soucis de délais de route. Ils apprécieront.

* compte rendu disponible sur le site de la section : www.tresor.cgt.fr/67

Horaires variables

La Cigogne a été alertée il y a quelques jours sur les termes d'un tract d'une organisation ayant essentiellement son assise dans la filière publique. Ce document prétendait que l'organisation en question avait, de haute lutte, emporté la décision de proposer aux agents de la direction de pouvoir pointer selon les modalités en vigueur à l'ex-DSF.

La CGT croyait pourtant que ces comportements de cour de récré étaient dépassés.

Qui oserait croire que dans une réunion où toutes les OS sont présentes il n'y en aurait qu'une qui emporte le tout ?

Pour être concret, lors de cette discussion, il a été question d'horaires variables, y compris pour les cadres A. L'occasion, pour une organisation communément qualifiée de réformatrice, de demander ingénument des garanties quant à leur déroulement de carrière pour les inspecteurs qui opteraient pour les horaires variables...

Toujours pour être concret, la direction a proposé que les agents s'expriment sur 4 options de plages de travail commençant toutes à 7h30 et terminant à 19h00, excluant ainsi les modalités de pointage en vigueur jusqu'à présent. Ben oui, et comme l'a fait remarqué la CGT : « la direction préfère favoriser les cadres A qui finissent tard au détriment des B et C qui commencent tôt ». Nous ne savons pas si c'est cet argument là qui a poussé la Direction à proposer au vote l'option actuellement en vigueur à la DSF. Ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas la demande d'une des organisations citée plus haut qui a permis d'avancer les choses. Une de leurs demandes était en effet, au cas où une option avec début de pointeuse à 7h30 serait choisie, de permettre aux agents qui arrivent vers 7h00 (pour cause de transports en commun) de se mettre au chaud et au sec en attendant que la pointeuse démarre. La direction avait évidemment abondé dans le même sens : « bonne idée, ils pourront prendre tranquillement leur café ».

On vous le disait : c'est NOEL à DRFIP 67.

H a g u e n a u , l e s t r a v a u x s e t e r m i n e m e n t .

Ben oui, les meilleures choses ont une fin. Les agents rejoignent leurs bureaux après des travaux de restructuration de l'accueil et de mise en place du SIP.

Banque d'accueil à droite ou à gauche en entrant ? La question peut sembler anodine.

Tout le monde sur le site l'imaginait à gauche de manière à pouvoir gérer en toute fluidité deux files : l'une pour les gens venant payer, l'autre pour les gens qui viennent obtenir un renseignement ou pour réclamer.

Ben non ! IL en a décidé autrement. D'un trait de crayon, IL a décrété que ce serait à droite.

Du coup, fini les deux files fluides envisagées. Les gens poireautent, s'énervent, escaladent les serre-files, gueulent (même pas de trop – l'alsacien du nord est historiquement docile).

Que dire également des box d'accueil tellement exigus qu'il a fallu fabriquer du mobilier sur mesure ? Et que dire des crédits toujours attendus pour le système de gestion électronique de l'accueil ? Y a plus de pognon ! En attendant, les agents d'accueil se débrouillent comme ils peuvent...

Dans tout ce grand chambardement il reste pourtant des choses qui passent plus inaperçues.

Le courrier du SIE se faisait jusqu'à il y a peu dans un sombre couloir du 1^{er} étage. Les agents sont décidément de bonne composition. Depuis quelques jours, ils ont eu le droit d'occuper de manière précaire un bureau du SIP avec fenêtre, en attente de sa destination finale.

Espérons que quand ils se retrouveront de nouveau chassés le printemps sera de retour : ils pourront s'installer dehors...

En attendant, nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que le DRFIP fera une visite du site suivie d'une sauterie à la salle des douanes début février.

Il reste un peu de temps aux responsables locaux pour régler les menus désagréments quotidiens et présenter une image la plus flatteuse possible de la restructuration.

Fusion à la Strasbourgeoise.

Dans sa lettre du 14 décembre 2010, le Directeur Général, adresse aux agents de la DGFIP, outre ses vœux de fin d'année, moult remerciements, et se félicite de la mise en place progressive de la nouvelle administration des Finances Publiques, bref, de la fusion.

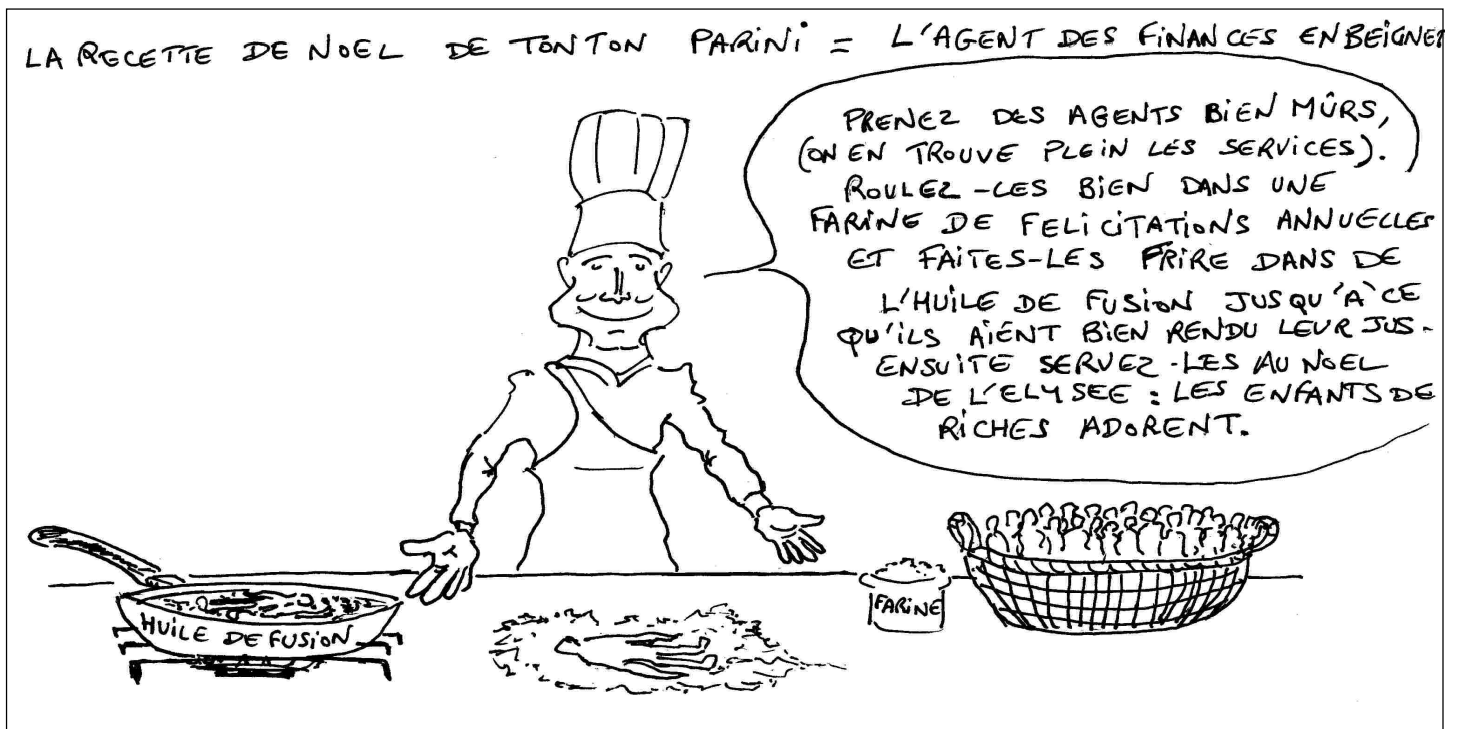
Evidemment, ça ne coûte pas cher (moins qu'une prime), la flatterie a toujours des effets positifs sur les agents, ça ne peut pas faire de mal, et ça peut rapporter gros ! Une vulgaire technique « managériale » comme une autre. Mais l'on est en droit de s'interroger.

M. PARINI a-t-il la moindre idée de la façon dont cette fusion à la hussarde se réalise sur le terrain ? Plusieurs exemples sur le département permettent d'en douter. Les agents n'ont d'emblée pas voix au chapitre, les élus locaux eux-mêmes, ne sont ni consultés, ni même avertis, la CGT en a eu récemment la preuve à la Mairie de STRASBOURG. Qu'importe !

Sur le plan matériel, les agents sont parqués soit dans des réduits de 12m² archives comprises (s'il en subsiste sur le site) appelés bureaux, ou sur d'immenses plateaux où hygiène de vie et confidentialité n'ont plus de signification. Les choses se font du jour au lendemain, et il n'est pas rare que certains collègues soient obligés de travailler dans des

conditions pénibles, voire dangereuses (cf. notre précédent article sur SCHILTIGHEIM). Ne parlons pas des inspections cadastrales, qui dans certains cas renseignent les contribuables en l'absence de toute documentation (plans etc.). Tout cela est inimaginable !

S'agissant de la mise en place des futurs accueils communs, dont celui du Centre des Finances Publiques de STRASBOURG (avenue des Vosges), des bruits courent, des plans circulent, mais les premiers intéressés sont tenus à l'écart. Vont-ils devoir faire une demande de mutation ? Où et comment seront-ils installés ? Devront-ils assurer la campagne IR 2011 (revenus 2010), donc la réception d'un très nombreux public sous les décombres ? Mais c'est dans quatre mois ! Un trimestre à peine ! Et ça se prépare une campagne ! Quel calendrier, quels moyens, pour le chassé croisé des services dans le cadre de la mise en place des SIP de Strasbourg au 1^{er} juillet 2011 ? Tout ceci n'est guère sérieux, ni rassurant ! Forte des enseignements tirés des restructurations de SCHILTIGHEIM, SELESTAT, HAGUENAU, MOLSHEIM etc., la CGT Finances Publiques du Bas-Rhin veillera à ce que les travaux soient effectués au « 35 VOSGES » dans des conditions décentes, et que les agents d'accueil, entre autres, puissent remplir leurs missions en toute sécurité et en toute sérénité.



DISI

Le dernier conflit social au CSI, (plateau d'assistance toscane) a démontré, ou plutôt confirmé l'absence de pilotage de la mission.

Aucune coordination entre les bureaux métiers, la formation, les services, l'assistance...

Ce manque se traduit au niveau du dialogue social par une absence d'interlocuteur unique ..

Lors du dernier CTPS, la CGT a proposé que chaque directeur de DISI soit responsable d'une mission. (édition-finition, Toscane, Cassiopée, AES etc..).

Cette proposition permettra qu'un certain nombre de dysfonctionnements soit pris en compte et que le dialogue social puisse enfin s'instaurer.

Français, réveille-toi !

Tu te complais à te persuader que tu vis, en ta douce France, dans un monde idyllique. Il est grand temps de te réveiller, car ta belle démocratie est gouvernée par SARKOZY Président des riches ! Petits chèques entre amis, dîners mondains, légion d'honneur, et comptes en Suisse ... ! L'affaire BETTEN-COURT a jeté une lumière crue sur les connivences souterraines qui unissent pouvoir politique et puissance de l'argent. Les histoires révélatrices glanées dans les coulisses du règne de Nicolas 1^{er} se multiplient. Les mesures prises par ce pouvoir qui s'auto - proclame d'inspiration « jaurésienne » (le pauvre Jean JAURES doit se retourner dans sa tombe), dévoilent les ressorts d'une politique systématique en faveur des nantis : bouclier fiscal, abattements, exonérations en tous genres, dépenalisation du droit des affaires ne sont que les éléments visibles d'une guerre des classes, au service de l'aristocratie de l'argent. Derrière la façade d'un pouvoir démocratique se dessine ainsi le tableau inquiétant d'un tout autre régime : une oligarchie, un gouvernement des riches pour les riches. Française, Français, réveille-toi enfin ! Et pense-y lors des échéances électorales à venir !!

Dormez bien, monsieur le Sénateur !

Ceux qui reprochent aux sénateurs de dormir dans l'hémicycle feraient bien de la mettre sous l'éteignoir, parce que quand ils émergent entre deux comas, à cause probablement de la cuisine trop riche de la cantine 18 étoiles du Palais du Luxembourg, ça fait des dégâts !

En effet, nos sémillants séniles sub-claquants n'ont pas trouvé mieux que de jouer à la calculette, sans doute pour meubler les séances fastidieuses.

Et là, quelle fameuse découverte n'ont-ils pas faite : sachant que le fonctionnaire d'État est malade en moyenne 13 jours par an, soit 1 jour ARTT par an et par agent. Sachant que cela représente 2 millions de jours par an, calculez le nombre d'équivalents temps plein que vous pourrez supprimer en réduisant à due proportion le nombre de jours ARTT proratisé au nombre de jours de congés maladie.

On ne va pas vous faire languir plus longtemps : le résultat est 10000.

L'argument avancé par les « saignateurs » est, bien entendu, purement économique en ces temps de disette et de rigueur budgétaire.

En réalité la Cigogne ne voit dans cette proposition qu'une nième tentative d'écorner le statut de la Fonction Publique afin d'aligner les pratiques de l'administration sur la gabegie du privé.

Autrement dit, chers collègues, attendez vous à bientôt être obligés de vous soigner sur votre temps libre.

Petit rappel pour les mémoires déjà fatiguées des agents surmenés. Souvenons-nous qu'il n'y a pas si longtemps ces mêmes parlementaires ont renâclé quand il s'est agi d'appliquer le sacrifice solidaire à leur propre régime de retraite.

Foin alors de la rigueur budgétaire et des temps difficiles ! Le train de sénateur veut garder ses pompons aux rideaux.

Cher Père Noël,

Serais-tu quelque peu amnésique, ou bien déjà atteint d'Alzheimer ?

En 2008, tu m'avais annoncé le déploiement de la suite bureautique OpenOffice.org (en version 2), pour la fin de l'année.

Nous sommes en 2010, deux années ont passé, et je constate, hélas, que l'ensemble du parc informatique n'est toujours pas doté d'OOo.

Certes, tu as fait l'effort d'en équiper les nouveaux PC livrés depuis deux ans, les plus récents ayant même la chance d'avoir la version 3.1.1, qui permet l'ouverture des fameux .docx ! Mais qu'en est-il des centaines d'anciens PC encore en service ?

Alors, cher Père Noël, pourrais-tu remplir ta hotte, et enfin tenir tes promesses ?

Et puis, si ce n'est pas abuser ... faire en sorte qu'enfin HELIOS fonctionne à une vitesse plus confortable que celle d'un lémurien apathique !

Un communiqué du ministère de la fonction publique etc. etc.
(ça change tout le temps, une chatte n'y retrouverait pas ses petits)

POUR NOËL
OFFREZ-VOUS
LE CHAPEAU
RGPP
POUR MIEUX
MARCHER SUR
LA TÊTE
EN 2011.

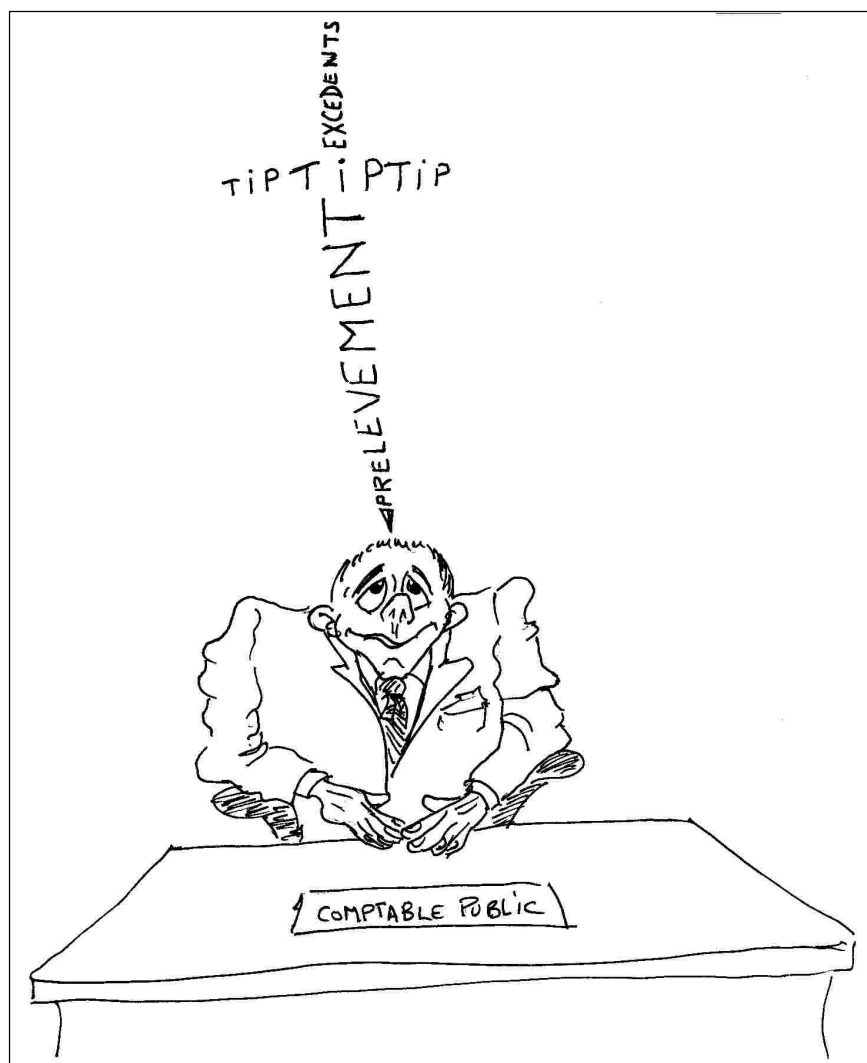


LA DGFIP JOUE LES PERES NOEL.

Le croirez-vous ? Pour d'obscures raisons, sans doute statistiques, les paiements d'impôt et taxes assimilées par TIP ou par prélèvement bancaire enregistrés par les services informatiques de la DGFIP sont considérés comme paiement effectif avant même d'avoir le versement en contrepartie de la Banque de France. C'est comme cela que notre administration réussit la prouesse de parfois rembourser de l'argent qu'elle n'a pas perçu. Un exemple : un redevable a signé un contrat de prélèvement à l'échéance pour le paiement d'un impôt. Mais voilà, entre temps il change de banque. Mince, il n'est plus dans les délais pour faire modifier ses références bancaires pour le prélèvement. Qu'importe, il envoie son paiement par chèque sur son nouveau compte. Le chèque est encaissé, l'impôt soldé et hop ! Le prélèvement automatique sur le compte clos est envoyé par traitement informatique automatisé et comptabilisé ipso facto comme paiement effectif. Paf ! voilà-t - y pas qu'on se retrouve avec un double paiement de l'impôt du monsieur. Pas grave, la machine constate l'excédent de versement et hop ! Immédiatement génère l'édition d'un chèque sur le Trésor qui est adressé au monsieur. Quelques jours plus tard, patatras ! La Banque de France retourne le prélèvement rejeté et voilà une somme indûment restituée qui se promène dans la nature. Et devinez qui est responsable de cette dépense inepte en cas de non - restitution de la somme par le bénéficiaire ? C'est le comptable de la circonscription dont dépend le monsieur à qui on a remboursé son impôt.

À lui de demander la décharge de responsabilité au comptable principal, à savoir le DRFIP, en appliquant la procédure suivante :

1. relancer le redevable pour obtenir le remboursement du faux excédent
 2. à défaut de paiement transférer la dépense vers le service des produits divers pour recouvrement
 3. un ordre de reversement est émis à l'encontre du comptable
 4. demander le sursis de versement
 5. en cas non - recouvrement, demander la décharge de responsabilité avec motivation sur la force majeure.
- Il y a ensuite le temps de faire, le cas échéant, une demande gracieuse.



Tout ça pour avoir voulu gagner du temps sur les chiffres du recouvrement ?

On croit rêver.

Mais non, c'est Noël toute l'année à la DGFIP.

Et puis on est en droit de se demander pourquoi ce n'est pas le comptable principal, le DRFIP, qui devrait agir dans ces cas de figure.

En tout cas un comptable du département a vu sa responsabilité mise en cause dans un cas similaire pour avoir « loupé » un de ces faux excédents (qui sont de plus en plus nombreux) et ne pas avoir recouru à la procédure sus décrite dans les délais légaux.

L'Association des Comptables Publics du Bas-Rhin s'est émue de la mésaventure du collègue.

La cigogne la comprend et la rejoint dans ses inquiétudes.

Quand la DGFIP demande aux services de recouvrement de moins travailler...

La DGFIP a adressé aux réseaux une demande dont l'objet est le suivant :

Objet : demande de suspension des relances et poursuites supplémentaires concernant les personnels sus visés.

Les personnels sus visés en question sont les personnels militaires. Quoi, Bercy aurait-il des velléités généreuses envers nos pious-pious en raison de la période de Noël ? Que nenni, la générosité n'a rien à voir là dedans, au contraire...

« Le déploiement de CHORUS (nouvelle application informatique de la dépense de l'Etat) au ministère de la défense et les orientations résultant de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) ont modifié la cartographie des assignations militaires et [depuis le 1^{er} janvier 2010] le TPG de Moselle, comptable assignataire de la solde des militaires et de la gendarmerie, est le destinataire unique des oppositions provenant de l'ensemble des créanciers ».

On imagine, vu le résultat, que nos promoteurs de la RGPP, du haut de leur forteresse ministérielle n'ont pas envisagé d'étoffer suffisamment les effectifs du service des oppositions de la dépense militaire à la désormais DRFIP de Metz alors qu'ils multipliaient par X la charge de travail. Conclusion : un retard cumulé dans le traitement des dites oppositions et des collègues submergés à la fois par les oppositions affluant et par les courriers et appels des créanciers

attendant réponses à leurs avis et versement des sommes retenues.

Donc comptables de France et de Navarre, n'en jetez plus, la coupe est pleine.

Petit détail amusant, un premier message avait déjà été adressé à toutes les TG et DRFIP le 22 avril 2010, avec mission de transmettre au réseau déconcentré. Dans le Bas-Rhin, visiblement l'info s'est perdue dans les « tuyaux ». N'y aurait-il pas que les ronflements des perceuses qui fassent vibrer les murs de la Direction en ces temps de travaux liés à la fusion ?

En tout cas la Cigogne compatit au sort des collègues Mosellans et leur adresse tout son soutien.



Le mot du trésorier

Bonjour cher(e) s camarades,

Je profite de la diffusion de notre chère Cigogne avant la fin de l'année pour faire une annonce quasi-personnelle. Sur la circulaire de trésorerie de 2011 n'apparaîtront plus mes nom et coordonnées pour l'envoi de vos cotisations car j'ai décidé de passer la main à un de nos nouveaux collègues issu du Trésor. En 2007, je m'étais proposé pour reprendre la trésorerie de notre section avec Brigitte et je l'ai assumée durant plus de 3 ans, secondé efficacement par notre amie Brigitte (qui elle l'assurait déjà depuis 1997!). Je profite ainsi de la restructuration de nos administrations pour confier cette mission à un nouveau camarade. Mission pas trop difficile dans la mesure où les adhérents de l'ex-Snadgi-Cgt sont des gens responsables (comme tous les gens de la CGT) et dans l'ensemble bien « réactifs ». Bonne continuation à tous et bonne route !

P.S.: me manqueront les petits mots sympas qui accompagnaient certaines cotisations, merci encore pour eux.

Jean-Luc COLIN

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : _____ **Prénom :** _____

Grade : _____ **Indice :** _____

Adresse administrative :

Adresse Personnelle :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant local où au secrétaire :

Thierry BORDENAVE au CSI de Strasbourg